

**COMMUNE DE DOMONT****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 32  
Présents : 20  
Votants : 30  
Pouvoirs : 10

**L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19H30**  
le conseil municipal, sur convocation adressée le vendredi 13 décembre 2024,  
s'est réuni à la Salle du conseil municipal située à l'Hôtel de Ville,  
sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOURDIN, Maire de Domont

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Serge BIERRE, Madame Marie-France MOSOLO, Monsieur Laurent GUIDI (à partir de 20h10), Madame Phan Maly NANTHAVONG, Monsieur Jean-Paul DELETOMBE, Madame Alix LESBOUEYRIES, Monsieur Martin KAMGUEN, Madame Michelle HINGANT, Monsieur Claude SOLARZ, Monsieur Charles ABEHASSERA, Madame Rolande RODRIGUEZ, Monsieur Eric PERRE, Monsieur Hervé COMMO, Monsieur Artur GOMES, Monsieur Frédéric HOUSSAIS, Madame Aurélie DELMASURE, Monsieur Tristan LESENECHAL, Madame Nawel BOUFARES, Madame Elisabeth LESAGE.

**POUVOIRS :**

Monsieur Laurent GUIDI à Monsieur Frédéric BOURDIN (jusqu'à 20h10) - Monsieur Michel WIECZOREK à Madame Rolande RODRIGUEZ - Monsieur Eric PONCHARD à Monsieur Artur GOMES - Madame Laurence LUBET à Madame Phan Maly NANTHAVONG - Madame Valérie GUERINEAU à Monsieur Charles ABEHASSERA - Monsieur Jérôme STEMPLAWSKI à Monsieur Tristan LESENECHAL - Madame Katia BLASI à Madame Marie-France MOSOLO - Madame Carine COSTA à Monsieur Frédéric HOUSSAIS - Madame Christèle AMELINEAU à Monsieur Claude SOLARZ - Madame Pauline MARCENAT à Monsieur Hervé COMMO - Monsieur Florent BALLIN à Madame Nawel BOUFARES.

**Absent(s) :**

Madame Nathalie LEBLANC - Monsieur Fabrice FLEURAT.

**SECRETARE DE SEANCE :** Monsieur Martin KAMGUEN

**Personnel communal Ville – Mise à jour du Tableau des emplois et des effectifs**

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal N° DEL-2024-075 du 26 septembre 2024 prise pour la mise à jour du tableau des emplois et des effectifs,

Vu l'avis du comité social territorial du 6 décembre 2024,

Considérant la volonté de favoriser le déroulement de carrière des agents de la collectivité dans le cadre des procédures d'avancement de grade et de promotion interne,

Considérant les mouvements de personnel survenus et les recrutements à venir,

Considérant que ces évolutions rendent nécessaire la mise à jour du tableau des emplois et des effectifs par la création et/ou la suppression de grades, tous emplois, filières et statuts confondus,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur le Maire,

**APRES AVOIR DELIBERE, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les modifications figurant dans le tableau ci-après pour la mise à jour au 19 décembre 2024 du tableau des emplois et des effectifs de la commune.

Créations, suppressions ou modifications de postes :

Poste n°	Objet	Intitulé du poste	Cat.	Grades de recrutement	Type de poste (EP/ENP) (TC/TNC)
5	Modification de poste	DGA en charge des techniques	A	Ingénieur territorial Ingénieur principal et hors classe Attaché territorial Attaché principal et hors classe	EP / TC
24	Modification de poste	Chef de service logistique, magasin, transport et entretien	B	Technicien territorial Technicien principal de 1ère et 2nde classe	EP / TC
25	Modification de poste	Chef d'équipe entretien	C et B	Technicien territorial Agent de maîtrise et principal Adjoint technique pal 1ère et 2nde classe	EP / TC
37	Modification de poste	Chef d'équipe transport, magasin	C et B	Technicien territorial Agent de maîtrise et principal Adjoint technique pal 1ère et 2nde classe	EP / TC
259	Création du poste	Agent de médiathèque	C	Adjoint administratif territorial, adjoint administratif principal de 2ème classe et adjoint administratif principal de 1ère classe	EP / TC
260	Création de poste	Directeur ALSH	B	Animateur, pal 1ère et 2nde classe Adjoint ter. d'animation, pal de 1ère et 2nde classe	EP/TC
260	Création de poste	Directeur ALSH	B	Animateur, pal 1ère et 2nde classe Adjoint ter. d'animation, pal de 1ère et 2nde classe	EP/TC

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou, en cas d'absence ou d'empêchement, son représentant délégué, à signer tous documents afférents à ce dossier et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : .....
- Sa publication sur le site Internet le : **23/12/2024** .....

Signée – par délégation  
Le Directeur Général des Services.



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de la Commune de Domont (47 rue de la Mairie 95330 Domont) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet.*

*La présente délibération peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.*

*La présente délibération est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT.*